

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 23-27 (1973-1977)

Heft: 103

Buchbesprechung: Der Büchertisch = Lectures

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nicolas Morard. Contribution à l'histoire monétaire du Pays de Vaud et de la Savoie: la «bonne» et la «mauvaise» monnaie de Guillaume de Challant, in *Revue historique vaudoise*, Lausanne, 1975, 103–133.

L'auteur, directeur des Archives de l'Etat de Fribourg, nous est déjà connu par d'excellents travaux (SM 21, 1971, 51 et 242). Il a saisi l'occasion du volume de travaux consacré par la *Revue historique vaudoise* au septième centenaire de la Cathédrale, pour rédiger une étude qui sera très remarquée, tant des historiens de l'économie que des numismates.

Les mutations monétaires de l'évêque Guillaume de Challant qui ont suscité quelques critiques de ses contemporains ne sont pas sans soulever de sérieux problèmes à la numismatique et à l'histoire monétaire d'aujourd'hui. A juste titre notre auteur rappelle que la politique d'émission de Guillaume de Challant coïncidait avec un retournement de la situation monétaire en France.

Les monnaies des évêques de Lausanne étaient solidaires de celles frappées en France. Si chez nos voisins on observe une certaine stabilité monétaire entre 1360 et 1415, il est certain que la grave défaite d'Azincourt a contraint le roi de France à d'importantes mutations monétaires. Les archives de Fribourg sont riches en comptes de boursiers et en actes notariés; ils nous renseignent sur les cours des espèces d'or et d'argent étrangères. Leur étude permet à l'auteur de dessiner la courbe de la valeur de l'or à Fribourg, et par là d'expliquer les mutations entreprises sur les monnaies de l'atelier de Lausanne.

«Aux yeux de la monarchie féodale, la frappe est avant tout source de revenus. . . . Dans les villes marchandes, par contre, la monnaie est d'abord un moyen d'échange, dont il est essentiel d'assurer la 'bonté', indispensable à la sécurité des transactions.» Cette remarque de l'auteur est fondamentale pour comprendre la politique monétaire de l'époque.

Cette étude est enfin une importante contribution à notre connaissance du cours des monnaies étrangères en Suisse occidentale, puisque notre discipline a ainsi apporté aux historiens de l'économie les cours pour les périodes suivantes:

1356 à 1420	par Nicolas Morard, ci-dessus
1470 à 1502	H.-U. Geiger, en 1968: <i>Beginn der Prägung</i> . . .
1400 à 1500	id. pour les florins du Rhin
1536 à 1630	C. Martin, en 1940: <i>Réglementation</i> . . .
1530 à 1798	id., en 1961: <i>Cours des monnaies étrangères</i> . . .

Ce tableau mérite d'être complété pour la Suisse romande. Puisse-t-il inciter les chercheurs de la Suisse orientale à fouiller à leur tour leurs archives, avec la persévérance et la science de Nicolas Morard. *Colin Martin*

Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart, in *Cahier d'archéologie romande* (de la Bibliothèque historique vaudoise), Lausanne 1976, no 5.

Trente-trois savants offrent ce beau volume non seulement à Paul Collart, mais à la science et à ceux qui la cultivent. Signalons l'étude de D. van Berchem: *Fragments d'inscriptions latines trouvées à Saint-Léonard* (Valais); celle de Hansjörg Bloesch: *Ein Eberhelm* (au musée de Lausanne); de Christiane Dunant: *Une inscription palmyrénienne au musée de Genève*; de Victorine von Gonzenbach: *Ein Heiligtum im Legionslager Vindonissa*; voilà pour notre pays.

La numismatique compte hélas peu d'auteurs parmi les archéologues. Remercions donc particulièrement François Paschoud pour: *Un problème de circulation monétaire au IV^e siècle après J.-C.* C'est une nouvelle analyse d'un texte publié par E. A. Thompson: *A Roman Reformer and Inventor* (Oxford 1952), «témoignage littéraire absolument unique en son genre» . . . «embryon de réflexion économique-sociale dont on ne saurait sousestimer l'originalité et l'importance». Cette étude mériterait d'être analysée et le sera, nous l'espérons par une plume mieux autorisée que la nôtre.

La reproduction de deux monnaies antiques dans un volume de 362 pages, richement illustré, est un bien modeste hommage à notre discipline. Aux numismates de se mettre mieux à la disposition des chercheurs; à nous de mettre en valeur notre apport à la connaissance du passé. *Colin Martin*

Bulletin on Counterfeits, vol. 1, January 1976.

Cette première publication de l'International Bureau for the Suppression of Counterfeit Coins, PO Box 4 QN, London W1 A 4 QN, signale à la page 28 les fausses pièces suisses suivantes: écus de tir: Coire, 1842, Glaris, 1847, Berne, 1857, Schwyz 1867, et cinq francs 1912. *C. M.*

Erich B. Cahn. Der Münzfund von Moosseedorf, in: *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums*, 51 et 52 années, 1971/1972.

Lors de l'assemblée générale annuelle de notre société, tenue à Berne le 14 octobre 1972, les participants avaient pu admirer dans les vitrines du Musée historique trois

trouvailles monétaires, dont deux d'entre elles récemment découvertes sur notre territoire (GNS 23, 1973, 28). Le commentaire qu'en avait donné Erich Cahn avait fait ressortir l'immense intérêt de ces découvertes pour l'histoire monétaire de notre pays. La trouvaille de Bourg-Saint-Pierre, enfouie vers 1600, et celle de Wädenswil, vers 1634, ont été excellemment publiées par E. C. (RSN 52, 1973, 108–153).

On connaît l'effort déployé par Berne, Fribourg et Soleure au cours du XVI^e siècle pour frapper une monnaie, uniforme et droite. En 1559 ils taxent le billon de Savoie, en 1566 les pièces d'or étrangères. Plus tard Marie de Bourbon, qui administrait le comté durant la minorité de Henri I^{er}, s'approche des trois cantons dans l'intention de battre monnaie à Neuchâtel. Au cours de conférences tenues à Fribourg, Berne et Morat en 1588, puis à Soleure en 1589, avec en plus des délégués du Valais, enfin à Payerne en 1592, avec la participation de Genève, ces six petits états s'entendirent sur l'unification de leurs monnaies – à vrai dire l'accord ne fut formel que sur la frappe des creuzers.

Le trésor de Bourg-Saint-Pierre, enfoui vers 1600, illustre admirablement cette première étape de l'unification monétaire en Suisse occidentale: 30 creuzers de Berne, 49 de Soleure, 72 de Fribourg, 36 du Valais, 98 de Neuchâtel et 36 de Genève, à quoi s'ajoutent seulement 7 pièces de billon étranger. L'accord de Payerne était une réalité en 1600. Les 17 ducats italiens, seules grosses pièces de cette trouvaille nous montrent que dans les cantons, la frappe de grosses pièces d'argent était rare.

La grande crise de la guerre de Trente-Ans, qui avait contraint Berne à fermer son atelier en 1623, n'avait pas modifié cette situation. Du fait de la guerre déjà, les cantons se tournaient vers l'Italie et en utilisaient les grosses monnaies pour leurs transactions au sud des Alpes. La trouvaille de Wädenswil en est l'éloquente image: 104 grosses pièces d'argent, de Milan (55), Venise (35), Savoie (2), Piémont (1) et Urbino (1), contre deux pièces seulement du nord (Goslar et Nymègue).

La trouvaille de Moosseedorf forme le troisième volet de cette histoire monétaire des cantons au XVII^e siècle. Elle ne comporte plus de creuzers, mais principalement des batz, la pièce nouvellement érigée en base du système monétaire suisse. 205 batz de Fribourg, frappés en 1630, 1631, 1641 et 1648, les quatre seules années durant lesquelles l'atelier de Fribourg a travaillé, entre 1630 et 1648. Même constatation pour les 111 batz de Soleure, portant les dates de 1630, 1631, 1632, 1638 et 1642 (il ne manque que le millésime de 1637). A ces batz, la monnaie suisse d'alors par excellence, s'ajoutent 5 pièces d'or et 19 grosses pièces d'argent de France, des Pays-Bas et d'Espagne.

Du fait même de la guerre de Trente-Ans, Berne avait fermé son atelier – après avoir frappé une quantité considérable de batz de fort médiocre qualité. Cette mauvaise monnaie bernoise ne se retrouve pas dans le magot de Moosseedorf; personne n'en voulait, même sur les terres de LL.EE. de Berne. La menace de leur dévaluation contribuait à leur discrédit – elle s'est réalisée en fait en 1652. Quant aux testons de Fribourg et de Soleure, ils devaient être plutôt rares à l'époque, puisqu'il ne s'en trouve aucun dans la trouvaille; rappelons qu'un siècle auparavant les testons suisses circulaient largement puisque dans la trouvaille d'Ueberstorf, à côté de 176 pièces d'or françaises il y avait 330 testons de Soleure, 11 de Berne et 1 de Lucerne (RSN 32, 1946, 22).

Ces trois trouvailles méritaient leur publication. Il ne faut certes pas généraliser; elles nous illustrent nous semble-t-il en tout cas le changement intervenu dans les frappes des cantons: en 1600 les creuzers seuls circulent, en 1660 ils ont disparu au profit des batz. Pour ce qui est des grosses pièces d'argent, nous avons en 1550, à Ueberstorf des testons suisses, en 1600 des ducats italiens alors qu'en 1660 ils sont remplacés par les pièces d'argent de France et des Pays-Bas. Rien des ateliers d'Empire, même pas à Wädenswil.

Colin Martin